



CDI

CONCOURS DE NOUVELLES 2019-2020

Donnons la parole aux animaux !

~ RÈGLEMENT ~

Le concours est ouvert à trois catégories de candidats :

- Aux élèves de 6^E / 5^E
- Aux élèves de 4^E / 3^E
- Aux élèves du Lycée

Notre Dame de Paris brûle : imaginez l'événement du point de vue d'un animal présent sur place ou dans l'environnement proche (de nombreux animaux vivent à Paris, même des animaux sauvages ...) !

1. Les participants doivent envoyer leur texte du **lundi 30 septembre au mercredi 22 novembre 2019** (aucun délai supplémentaire ne sera accordé) :
 - Un seul texte individuel (et un seul envoi) de quatre pages minimum et huit pages maximum (taille de police 12) avec son titre ;
 - Ne portant aucun nom, ni signature sur le texte afin d'assurer l'anonymat des participants ;
 - en pièce jointe (sur Word) à l'adresse cdi@ecole-alsacienne.org avec pour objet : Concours de nouvelles 2019-2020, nom, prénom et classe.
 - vous recevrez un accusé de réception attestant votre envoi.
2. Du lundi 2 décembre au vendredi 13 décembre, des recueils réunissant l'ensemble des nouvelles seront à disposition au CDI afin qu'élèves et adultes de l'école les empruntent, les lisent et votent à la restitution du recueil.
3. Les meilleures nouvelles par catégorie seront sélectionnées par un jury composé de professionnels de la littérature.
4. Les nouvelles lauréates (le vote des élèves et la sélection du jury) feront l'objet d'une édition, d'une publication dans *Les Cahiers de l'École alsacienne* et leurs auteurs seront récompensés.
5. Les résultats seront proclamés en janvier, à l'occasion de la « Nuit de la lecture ».

Les documentalistes